

Chalets de Chevan : aux portes de milieux humides protégés

CC Pays du Mont-Blanc - Praz-sur-Arly



Randonnée famille Ban rouge (@GaelJoncour)



Une randonnée en forêt avec des informations pour mieux connaître nos milieux montagnards

L'alpage de Chevan se situe à la frontière d'une zone de préservation des zones humides : les reins des milieux naturels

Infos pratiques

Pratique : Rando été

Durée : 4 h

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 602 m

Difficulté : Facile

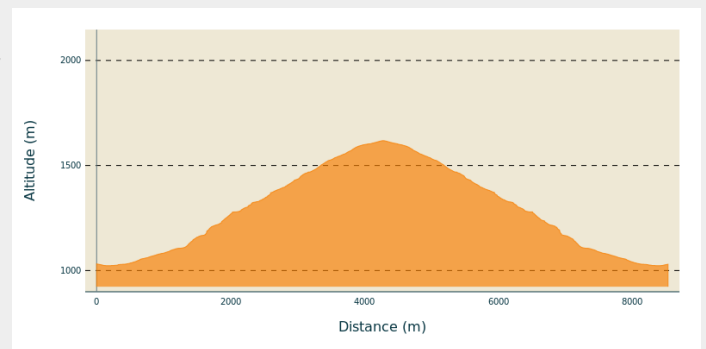
Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Lac et glacier, Montagne sans voiture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking des Varins, praz-sur-arly
Arrivée : Parking des Varins, praz-sur-arly
Communes : 1. Praz-sur-Arly

Profil altimétrique



Altitude min 1023 m Altitude max 1618 m

1. Depuis Praz-sur-arly, prendre le sentier indiqué à gauche sur la route des Varins juste avant le virage (et la maison) pour mener au hameau. Vous traversez un champ qui mène à une forêt et un ruisseau.
2. Monter direction le parking du Grand Essert, puis suivre ensuite un chemin forestier direction Les Frassies.
3. Restez sur le sentier principal, sur votre droite
4. Continuez sur la gauche jusqu'aux Frassies.
5. Prendre à gauche, direction Chalets de Chevan.

La descente se fait par le même itinéraire

Option d'une boucle en passant en dessous du télésiège du Crêt du midi.

Sur votre chemin...



☘ Espèces exotiques envahissantes ou espèces invasives (A)

🌿 Qu'est-ce qu'une zone humide ? (C)

☘ Sortir hors des sentiers battus... (B)

🏠 Les reins de la nature (D)

Toutes les infos pratiques

Animaux acceptés

Votre chien est autorisé dans cette zone d'espace naturel. Il est conseillé de le tenir en laisse. À l'approche d'un troupeau, il est obligatoire de lui mettre une laisse. Par sa présence, son odeur et ses déjections, votre chien peut perturber la biodiversité. Sa divagation dans la nature peut avoir des conséquences lourdes pour la faune sauvage et les troupeaux (transmission de germes, stress de la faune sauvage, destruction des couvées au sol). Les chiens sont interdits en cœur de parcs nationaux et dans la plupart des réserves naturelles.

Recommandations

La montée est possible par le télésiège Crêt du midi. Se renseigner auprès : <https://prazsurarly.labellemontagne.com/fr/ete/forfaits-remontees-mecaniques/>

Soyez toujours prudent et prévoyant lors de la randonnée. Asters-CEN74 n'est pas tenu responsable en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Comment venir ?

Transports

Ligne Sallanches (gare SNCF) -> Praz sur Arly

Horaires : https://www.sat-montblanc.com/sat-rouge.aspx?arbo_id=142

Accès routier

Départ : Les varins 74120 Praz-sur-Arly

En venant de Sallanches, traverser Megève.

A l'entrée de Praz-sur-Arly, prendre à gauche direction les Varins.

Parking conseillé

Parking les Varins, 74120 Praz-sur-Arly

Sur votre chemin...



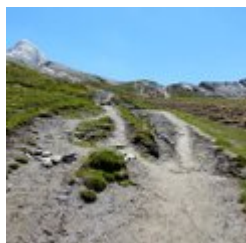
☘ Espèces exotiques envahissantes ou espèces invasives (A)

Les plantes exotiques envahissantes sont des espèces végétales introduites hors de leur aire de répartition naturelle, qui perturbent fortement les écosystèmes en nuisant aux espèces locales. Elles représentent une des causes majeures de perte de biodiversité au niveau mondial, notamment grâce à un très fort pouvoir de prolifération et d'envahissement des milieux (prolifération par les graines de fleurs ou par les racines).

La renouée du Japon, l'arbre aux papillons, l'ambrosie à feuille d'armoise ...ces espèces invasives ne se développent pas en zone humide. On y retrouve principalement le solidage géant.

Asters-CEN74 réalise des travaux de conseils, entretiens et un plan de gestion depuis 2016 pour la commune de Praz-sur-Arly et le SMBVA (Syndicat mixte du bassin versant de l'Arly).

Crédit photo : @MalorieParchet



☘ Sortir hors des sentiers battus... (B)

Des passages répétés entraînent une pression sur le milieu naturel qu'ils impactent de manière irréversible. On remarque que sur tous les sentiers pédestres, la végétation ne repousse pas, ce sont des zones où le sol est compact avec très peu de vie végétale. L'existence de ces sentiers, favorise l'érosion des sols : sans végétation, l'eau ruisselle et stagne.

En marchant en dehors des sentiers ou en coupant dans les virages, de nouveaux sentiers sont créés, augmentant ces zones pressurisées sans végétation.

Préservons les milieux dans lesquels nous aimons nous ressourcer, protégeons les espèces qui y vivent en respectant les sentiers.

« Chacun la même route, chacun le même chemin, passe le message à ton voisin »

Crédit photo : @asters



🌿 Qu'est-ce qu'une zone humide ? (C)

La zone humide est un espace au sein duquel l'eau est présente en quantité importante et de façon prolongée pendant une bonne partie de l'année, en surface et/ou dans les premiers centimètres du sol.

L'engorgement peut être temporaire : attention, ce n'est pas parce qu'on ne voit pas d'eau que ce n'est pas une zone humide !

- Différents types de zones humides : marais, étangs, tourbières, prairies, forêts, milieux alluviaux, roselières...

- Reconnaissance des zones humides grâce à la végétation et/ou au sol.

Les zones humides sont menacées par l'intensification des pratiques agricoles, des aménagements hydrauliques inadaptés, la pression de l'urbanisation et les infrastructures de transport.

Crédit photo : @Agencedeleau



🌿 Les reins de la nature (D)

Les zones humides assurent des fonctions selon leur nature et leur position :

- un rôle d'éponge (stockage, restitution et diffusion de l'eau) qui limite l'intensité des crues et des ruissellements ;
- un rôle de filtration et d'épuration des eaux qui transitent ;
- une régulation naturelle : les zones humides assurent une bonne qualité et quantité de ressource en eau et limitent les risques naturels et sanitaires.
- un écosystème vital pour de nombreuses espèces dépendantes de leur existence.

Les zones humides sont des milieux menacés : disparition de + de 2/3 de surface des zones humides en France au 20ème siècle, dont 50% entre 1960 et 1990.

Crédit photo : @asters